

## Regards croisés

# L'hétérogénéité des circuits courts : un défi pour le soutien institutionnel

Étude confiée à l'Université de Limoges par la DRAAF et la Région Limousin

**Les circuits courts bénéficient d'un intérêt institutionnel croissant, pour autant l'hétérogénéité des pratiques constitue un défi à ce soutien.**

**En particulier, la proximité relationnelle qui caractérise les circuits courts en Limousin ne serait pas un phénomène passager lié à une dynamique d'émergence mais une propriété durable qui induit un mode d'accompagnement spécifique.**

**Cet accompagnement se caractérise par un recours plus important à la formation par les pairs et un rôle croissant des politiques publiques à l'échelon local.**

De nombreux travaux ont été consacrés à des formes particulières de circuits courts, notamment les points de vente collectifs, les paniers et les marchés de producteurs (au sens restreint de marchés exclusivement accessibles aux producteurs). Cette attention portée aux formes innovantes ne doit pas faire oublier qu'elles restent minoritaires au sein des pratiques de circuits courts. Les plus répandues restant de loin la vente à la ferme et les marchés : ces deux modes de vente sont cités respectivement par 70% et 38% des exploitants, contre 9% pour les points de vente collectifs et 6% pour les paniers (Agreste Limousin n°74).

De fait, quels qu'ils soient, les circuits courts ont en commun de rapprocher le consommateur et le producteur, ce qui justifie de rassembler cette diversité sous un même terme. Mais surtout, les circuits courts constituent désormais un élément normatif et institutionnel à part entière puisque le terme a fait l'objet d'une définition par les pouvoirs publics (plan Barnier 2008), qui en font une thématique reconnue. Pourtant, ces démarches d'institutionnalisation rencontrent plusieurs obstacles intrinsèques aux circuits courts. Tout d'abord, on constate une diversité à la fois productive, commerciale et sociologique. Ensuite, ce terme ne renvoie pas aux mêmes préoccupations selon les acteurs concernés (producteurs, consommateurs, commerçants,

institutionnels). Enfin, on observe des réticences à l'idée même d'institutionnalisation.

### Hétérogénéité des circuits courts

Avec l'Île de France, le Centre et la Champagne-Ardenne, le Limousin fait partie des régions françaises dont l'agriculture est la plus spécialisée (RA), avec plus des deux tiers de la surface agricole utile consacrée à une seule filière (le bovin viande dans notre cas). Cette homogénéité de productions se combine à une forte structuration organisationnelle des producteurs, ainsi qu'à des représentations partagées sur le métier d'agriculteur autour de la production de matières premières.

À l'inverse, les circuits courts s'inscrivent dans la conception d'une activité agricole triplement diversifiée, qui constitue un défi pour toute démarche d'institutionnalisation.

### Des exploitants aux profils hétérogènes

D'une part les profils sociologiques sont plus diversifiés dans les circuits courts que dans l'ensemble des exploitations agricoles. Or, les représentations que les individus ont de leurs activités varient en fonction de leurs caractéristiques sociales. Plus ces caractéristiques sont diversifiées, plus les représentations du métier d'agriculteur seront variées et plus les politiques de soutien aux circuits

## Profils sur-représentés dans la population des agriculteurs en circuit court

Limousin	Femmes *	Moins de 40 ans	Bac + 2 et supérieur	Néo-limousins **	Néo-agriculteurs	Exploitations labellisées AB
Ensemble des exploitants agricoles (2010)	29%	21%	14%	26%	16% ***	3%
Exploitants pratiquant les circuits courts (2011)	38%	32%	29%	35%	24%	15%

Sources : - Agreste - enquête sur les circuits courts alimentaires en Limousin en 2010 - DRAAF et Région Limousin  
- Recensement Agricole 2010

Lecture : 32% des exploitants pratiquant les circuits courts ont moins de 40 ans contre 21% dans l'ensemble des exploitations agricoles.

\* Part des exploitations ayant au moins une femme dirigeante ou co-dirigeante

\*\* Pas nés en Limousin. Pour l'ensemble de la population agricole, données du Recensement de la Population 2008.

\*\*\* Nous n'avons pas de données répondant à la même question que celle posée dans le questionnaire circuit court (Draaf) : « avez-vous des parents ou des grands-parents agriculteurs ? ». Nous utilisons la statistique suivante : en Limousin, 24% des installations aidées sont hors cadre familial, sachant qu'au niveau national, un tiers des « hors cadre familial » sont enfants d'agriculteurs. 2/3 de 24%=16%.

courts devront pouvoir s'adapter à une diversité de situations.

D'autre part, les agriculteurs se retrouvent en contact avec une plus grande diversité d'acteurs. Au même titre qu'elles s'accompagnent d'une remise en question des normes agricoles et du référentiel de métier d'agriculteur (référence biblio), les pratiques de commercialisation en circuit court ouvrent le champ institutionnel à des acteurs extérieurs au milieu agricole. Or, les circuits courts constituent près de 50% du chiffre d'affaires des agriculteurs qui les pratiquent, ce qui signifie que les interactions entre agriculteurs et acteurs extérieurs ne sont pas négligeables et ont une place significative dans leur vie professionnelle.

### Multiplicité des modes de commercialisation

Les modes de commercialisation en circuit court cohabitent souvent au sein des exploitations (55% d'entre elles pratiquent au moins deux modes de commercialisation en circuit court). Par ailleurs, ils sont souvent pratiqués en complément ou à côté des circuits longs puisqu'ils constituent moins de 50% de la totalité du chiffre d'affaires. Cette hybridation des diverses formes de commercialisation augmente encore la diversité réelle de modes de commercialisation.

En Limousin, les profils sur-représentés en circuit court ont recours à une diversité encore plus grande de modes et de lieux de vente. Les entretiens montrent également que la variété des critères re-

vendiqués par les consommateurs, au-delà du prix et de l'accessibilité (*le goût, le local, le relationnel avec le producteur, le mode de production, les régimes alimentaires, la gamme, etc.*) multiplie les modalités et lieux d'achats.

### Une diversité des productions et des pratiques

Le même constat peut être établi quant à la variété des productions. Alors que 52% des exploitations ne pratiquant pas les circuits courts sont spécialisées en bovins viande, la concentration est deux fois moindre pour les exploitations pratiquant les circuits courts. Plus encore, cette diversité s'exprime au sein même des exploitations. En proportion, celles qui recourent aux circuits courts sont quatre fois plus nombreuses à pratiquer la polyculture et le polyélevage que celles qui n'y recourent pas. A l'échelle des pays, on constate plus généralement que les circuits courts se développent plutôt dans les productions minoritaires de ces territoires (Agreste Limousin, 2012, n°74 : 88). Enfin, les modes de production sont également plus diversifiés puisque l'agriculture biologique, très minoritaire dans l'ensemble des exploitations limousines, concerne 15% de celles qui commercialisent leur production en circuit court.

### Pas de conception commune des circuits courts

En comparant les profils sur-représentés en circuit court avec le reste de la population agricole pratiquant ces modes de

vente, on constate que leurs motifs sont plus souvent personnels et sociétaux. Ils sont entre 20 et 25% moins nombreux à déclarer la dimension économique comme première.

Par ailleurs, la mobilisation quasi systématique de quelques mots-clés par les acteurs pourrait donner le sentiment d'un langage ou d'un discours apparemment partagés. Or, le poids de ces termes est en fait variable d'un acteur à l'autre. En particulier, la volonté d'institutionnaliser n'est spontanément abordée que par les acteurs institutionnels. Ces efforts de structuration des circuits courts (*mission, plan, mener, appuyer, intervenir, lancer, favoriser, répondre, rôle*) peuvent passer par une certaine forme d'encadrement des pratiques (*contrôler, charte, guide, modèle, méthode*). Ces tendances normatives sont fréquemment justifiées à partir d'un vocabulaire de nature plutôt théorique (*notion, philosophie, définition, thématique, idée*) et très générique (*circuit court, intermédiaire, citoyen, solidaire, société, écologique*).

De même, et de manière peut-être inattendue, les problématiques environnementales sont très peu évoquées dans les entretiens, à la fois par les consommateurs, les distributeurs et les producteurs, alors qu'elles le sont fréquemment par les acteurs institutionnels (*environnement, développement durable, intrant, planète, conscience, émission de gaz, carbone, Grenelle, préservation*). Par exemple, la distance des lieux de commercialisation ou de collecte des pro-

## Nombre moyen de lieux de vente et de modes de vente en circuit court selon les profils d'exploitants

	néolimousins	femmes	jeunes	Bac+2 et sup	néoagriculteurs	bio
Nombre de modes de vente	+ 23% (1,8 contre 2,2)	ns (2 contre 1,9)	ns (2 contre 1,9)	+ 33% (1,8 contre 2,4)	+ 22% (1,8 contre 2,2)	+ 43% (1,8 contre 2,6)
Nombre de lieux de vente	+ 31% (3,5 contre 2,7)	+ 15% (3,3 contre 2,9)	+ 15% (3,3 contre 2,9)	+ 31% (3,6 contre 2,8)	+ 30% (3,7 contre 2,8)	+ 61% (4,5 contre 2,7)

Source : Agreste - enquête sur les circuits courts alimentaires en Limousin en 2010 - DRAAF et Région Limousin

Lecture : les exploitants néo-limousins ont recours à 23% de modes de vente en plus par rapport à ceux nés en Limousin : 2,2 modes de vente pratiqués en moyenne par les premiers contre 1,8 par les seconds.

## Répartition des exploitations par filière de production principale

Répartition par filière (en %)	exploitations pratiquant les circuits courts	exploitations ne pratiquant pas les circuits courts
Grandes cultures	1%	7%
Maraîchage et horticulture	6%	1%
Cultures fruitières et autres cultures permanentes	10%	2%
Bovins lait	2%	3%
Bovins élevage et viande	26%	52%
Bovins mixtes (lait, élevage et viande combinés)	3%	2%
Ovins, caprins et autres herbivores	15%	21%
Autres animaux (volailles, porcs, lapins, etc)	12%	5%
Polyculture et polyélevage	25%	7%

Source : Recensement Agricole 2010

Lecture : 1% des exploitations en circuit court sont spécialisées dans les grandes cultures

duits est invoquée comme un facteur limitant de second ordre, ne parvenant pas à contrebalancer les motivations qui les ont conduit à recourir aux circuits courts. D'ailleurs, l'enquête de la Draaf Limousin confirme cette caractéristique du point de vue des producteurs : la «réceptivité, sensibilité à la démarche environnementale» n'est citée que par 23% des exploitants. Cette diversité de conceptions et les difficultés de coordination qui en découlent s'observent également à l'intérieur des catégories d'acteurs :

**Les exploitants** : les profils dont nous avons analysé la sur-représentation dans les circuits courts restent néanmoins minoritaires dans la population des circuits courts. On n'assiste donc pas à l'émergence d'une nouvelle majorité, mais plutôt à l'introduction d'hétérogénéité dans la population agricole.

**Les consommateurs** : on constate une difficulté à structurer les initiatives collectives. Dans une certaine mesure, on assisterait même à un mouvement inverse avec des systèmes de paniers qui se réclament de la philosophie Amap sans toutefois y adhérer formellement, voire en revendiquant leur autonomie (entretiens), à l'instar des dynamiques nationales (Lamine, 2008).

**Les acteurs institutionnels** : alors que certains réclament la possibilité d'introduire une clause de proximité dans les commandes publiques ce qui est notamment possible pour le label AB, la faible institutionnalisation du caractère local des productions se heurte aux règles institutionnalisées de la concurrence marchande.

**Les organisations agricoles** : les circuits courts constituent une forme de

distribution plutôt portée par des producteurs qui se démarquent des profils sociologiques dominants et donc souvent des représentants du monde agricole. Cela réinterroge l'identité professionnelle agricole locale, et sa représentation au sein de ces organisations.

### Méfiance vis-à-vis des démarches d'institutionnalisation

Par-delà ces hétérogénéités la difficulté d'institutionnalisation des circuits courts tient également à une certaine méfiance à son endroit.

Néanmoins, les agriculteurs en circuit court se plaignent souvent d'un sentiment de marginalisation (entretiens) qui peut appeler un désir de reconnaissance institutionnelle. D'après l'enquête Draaf, 20% des exploitants citent la «volonté d'indépendance» parmi leurs motivations à se lancer dans les circuits courts. Les producteurs se méfient des questions politiques intrinsèques qui accompagnent les démarches d'institutionnalisation et qui éloignent des préoccupations techniques (Chiffolleau, 2006). Les circuits courts sont parfois vus comme une manière d'éviter d'avoir à recourir à la labellisation : cette forme d'institutionnalisation est considérée comme réductrice par rapport à une relation interpersonnelle moins formalisée (Benezech, 2011 ; entretiens).

Lors des entretiens, nous avons retrouvé cette volonté d'autonomie à travers un vocabulaire mobilisé par les acteurs permettant de distinguer, différencier (*petit, grand, gros, bio, différent, pareil, choix, libre, autonome*), voire de juger (*vraiment, forcément, important, vrai, aimer, préférer, bien, bon, mal*). Cela peut aller jusqu'à une critique des institutions en place via l'évocation des thématiques suivantes : mondialisation, agriculture intensive, pollution, système, contrôle exercé dans la labellisation, multinatio-

nales, hyper et supermarchés, etc. De leur côté, les institutions en place ont bien conscience de la défiance dont elles font l'objet et qu'elles critiquent parfois comme l'expression d'un certain individualisme ou amateurisme (entretiens), eux-mêmes imputés au fait que les circuits courts sont encore en phase d'émergence.

### De nouvelles formes de soutien et d'accompagnement

Alors que la logique économique incite à mettre en place de nouvelles institutions permettant de rationaliser les échanges, les circuits courts semblent en majorité s'appuyer sur des relations sociales informelles (Agreste Limousin, n°74, partie 4). Les acteurs institutionnels perçoivent clairement l'intérêt que peuvent représenter les circuits courts en termes de développement durable et/ou de développement rural. Pourtant leurs échanges avec les producteurs, consommateurs et distributeurs sont compliqués par cette prégnance de ces relations sociales informelles difficilement maîtrisables. Malgré ces obstacles, des modalités particulières de soutien public et institutionnel aux circuits courts semblent se dessiner.

Une première forme de soutien consiste en l'offre de formation agricole, tant initiale que continue, qui s'adapte aujourd'hui à ces enjeux en proposant des modules spécifiques à la transformation et à la commercialisation en circuits courts.

Moins basées sur l'apport d'experts, les soutiens se caractérisent aussi par l'accompagnement de collectifs de producteurs, parfois élargis aux consommateurs, commerçants et acteurs institutionnels. L'expertise se construit collectivement et la formation se fait aussi par les pairs. Ces formations se re-développent aujourd'hui et se retrouvent dans la plupart des dispositifs d'accompagnement à l'installation : réunions de porteurs de projet dans le cadre du dispositif régional DIVA, témoignages et échanges de porteurs de projet dans le parcours à l'installation. Certaines structures locales portent historiquement ce type de formations comme les groupes de développement agricoles (GDA) ou le FRCIVAM par exemple. Les politiques agricoles se décident traditionnellement aux niveaux national et européen. Toutefois, le soutien aux circuits courts trouve aussi sa place à des niveaux politiques plus locaux permettant de s'adapter aux dynamiques territoriales.

## Deux dispositifs de formation par les pairs

■ Les collectifs d'agriculteurs sont nés dans les années 50-60 et on peut citer notamment les GDA, groupes féminins... Ils se sont construits avec une culture d'échanges de pratiques entre pairs et de formation collective. Elle est toujours au cœur des objectifs des GDA et la FNGeda réaffirme ces valeurs : faire vivre la culture de l'échange, favoriser l'autonomie de décision et assurer une place centrale à l'Humain. Son Président, Olivier Tourand, agriculteur creusois, témoigne : « Dans les groupes, il y a toutes les facettes de l'agriculture, toutes les productions... c'est cette diversité qui crée la richesse, les synergies, qui favorise les échanges, l'évolution de chacun de nous ». L'échange est au bénéfice de projets collectifs tels que celui de La Limousette initié par le GDAR de la Combraille. Il est au service de l'Humain avec notamment la FRGeda Limousin qui organise des journées d'échange comme celle ayant eu lieu en 2011 sur « Concevoir les systèmes de production de demain » à Ahun.

- FRGeda Limousin : 05.55.10.37.90 -

■ Au sein du Réseau pour une Agriculture Durable (RAD) Limousin, Accueil Paysan, FRCIVAM, ARDEAR et Terres de Liens organisent des formations par les pairs : il s'agit de réunir des agriculteurs ayant l'expérience d'un sujet et de favoriser la mise en commun et la transmission du savoir issu de l'expérience. Les proportions de formations par les pairs et par les experts sont variables selon les structures. Pour la FRCIVAM c'est le mode de fonctionnement de base d'accompagnement des «groupes CIVAM».

Dans un groupe de formation par les pairs, tous les participants sont à la fois formés et formateurs. Néanmoins, tout cela n'est pas possible sans un animateur qui identifie les sujets, constitue des groupes de travail, organise et anime les réunions, conserve l'information, etc. Quoique ancienne, cette pratique se renouvelle récemment. L'enjeu est qu'elle soit soutenue au même titre que les autres modalités de formation.

- RAD Limousin : 05.55.26.07.99 -

## Trois échelons de politiques locales

Certaines communes, telles que Cosnac (19), ont adapté la restauration scolaire aux spécificités de l'approvisionnement local. À l'occasion de la reconstruction de la cantine, le mode d'approvisionnement a été repensé avec l'introduction de produits locaux.

La communauté de communes d'Argentat a joué un rôle essentiel dans la mise en réseau de producteurs pour constituer le groupement « Un Vendredi à la Campagne » : les producteurs se rencontrant tous les vendredis pour livrer leurs produits, ils ont appris à se connaître et se sont appropriés l'outil.

Les pays peuvent également favoriser les réflexions et les initiatives en faveur des circuits courts à l'instar de l'Université Rurale mise en place par le Pays Combraille en Marche (23). Pendant une année, des groupes de travail se sont réunis en présence de producteurs mais aussi de consommateurs, de commerçants et des acteurs publics locaux.

## BIBLIOGRAPHIE

- Benezech D., 2011. La confiance entre les partenaires de l'échange, au-delà des labels, in Amemiya H. (dir), 2011. Du Teikei aux AMAP. Le renouveau de la vente directe de produits fermiers locaux, 303-316.
- Chevallier, Dellier, Plumecocq, Richard, Dynamiques et structuration des circuits courts agroalimentaires en Limousin : distance institutionnelle, proximités spatiale et relationnelle, soumis à publication Géographie, Economie et Société
- Chiffolleau Y., 2006. From Politics to Co-operation : The Dynamics of Embeddedness in Alternative Food Supply Chains. Sociologia Ruralis, Vol 49, Number 3, July, 218-235.
- Lamine C., 2008. Les AMAP : un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs ? Yves Michel, 140p.
- Saleilles S., Lanciano E., Poisson M., Dufour A., Brives H., 2012. Quelle formation continue pour accompagner les producteurs en circuits alimentaires de proximité ? Communication au symposium Les chemins du développement rural, Clermont-Ferrand, 19-21 juin.

## MÉTHODOLOGIE

Cette analyse a été réalisée à partir de trois sources empiriques complémentaires. La première est constituée des données du Recensement agricole 2010 décrivant les pratiques de plus de 1400 exploitants recourant aux circuits courts en Limousin. Ces données sont complétées par une enquête menée par la Draaf et la Région Limousin en 2011 – « Circuits courts en Limousin », sous la forme d'un questionnaire de 700 variables. Les 500 exploitants enquêtés sont représentatifs des productions, des territoires et des différents modes de commercialisation relevant des circuits courts (Agreste Limousin 2012, n°74). Enfin, ce corpus statistique a lui-même été complété d'une quarantaine d'entretiens libres réalisés auprès de consommateurs, producteurs, distributeurs et institutionnels limousins. Destinés à recueillir et analyser les représentations et réalités perçues ou souhaitées des différentes formes de proximités par les acteurs des circuits courts, le corpus des entretiens (200 pages) est constitué de discours produits à partir d'une première question sur le thème général des circuits courts (comment vous approvisionnez-vous ? Comment commercialisez-vous votre production ? Pourquoi et comment soutenez-vous les circuits courts ?). L'enquêteur laisse ensuite l'acteur orienter et construire l'entretien en fonction de ses propres priorités. Le corpus a principalement été traité à l'aide d'un logiciel statistique d'analyse lexicale (Alceste) : à travers le repérage des différents types de vocabulaire utilisés par les différents acteurs, ce sont diverses conceptions des circuits courts qui apparaissent.



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du Limousin  
Service de l'information statistique, économique et territoriale  
Le Pastel - 22, rue des Pénitents Blancs - 87039 LIMOGES Cedex  
Tél. : 05 55 12 92 30  
courriel : [srise.draaf-limousin@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-limousin@agriculture.gouv.fr)  
site internet : [www.draaf.limousin.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.limousin.agriculture.gouv.fr)

Directrice : *Anne-Marie Boulengier*  
Directeur de la publication : *Christophe Leyssenne*  
Rédacteur en chef : *Catherine Lavaud*  
Rédacteur : *Marius Chevallier (Université de Limoges)*  
Conception : *Damien Lafarge*  
Impression : *SSP Toulouse*  
Dépôt légal : *à parution*  
ISSN : 1622-066

Prix : 2,50 €  
©AGRESTE 2013